



## La MEL et le COJO s'engagent pour faire des Jeux olympiques une grande réussite sur le territoire

En 2024, la Métropole Européenne de Lille accueillera 36 matchs de la phase préliminaire du tournoi de basketball et 16 matchs de la phase finale du tournoi de handball dans le cadre des Jeux olympiques de Paris. Dans ce contexte, la MEL et le COJO signent une convention cadre qui les engage, en coopération, à l'organisation de Jeux durables, inclusifs, accessibles et à maintenir un haut standard d'exemplarité pour faire de cet événement une réussite.

### La MEL, interlocuteur privilégié de Paris 2024 sur son territoire

La MEL sera chef de file de l'organisation des Jeux olympiques sur son territoire. Elle est le principal financeur de cet événement majeur dans la métropole. Elle aura la responsabilité et la charge notamment de prévoir :

- Un plan de transport permettant de répondre à des flux de voyageurs particulièrement denses ;
- La collecte des déchets, ainsi que la sensibilisation des publics ;
- Les services d'information et d'accueil touristique sur le territoire métropolitain notamment par le déploiement de personnels, de bénévoles de la MEL.

### Deux sites mis à disposition par la MEL

Le Conseil de ce jour approuve également la signature d'une convention spécifique pour la mise à disposition, à titre gratuit, de la Decathlon Arena-Stade Pierre-Mauroy à Paris 2024.

La MEL s'engage également à mettre à disposition le « Village Olympique Lille Métropole », hébergement construit au Stadium pour répondre aux besoins de Paris 2024 pour l'accueil des athlètes et loué pour les besoins des Jeux par la MEL. Par ailleurs, la MEL mettra à disposition des bureaux pour les équipes de Paris 2024 implantées sur le territoire. Ces espaces de travail seront situés au Stadium.

### La MEL, principal financeur

L'investissement financier de la MEL est de 15 M€ pour accueillir les Jeux olympiques. En face, l'impact économique pour le territoire est estimé à + 83,9 M€, dont 56 M€ de surplus de recettes touristiques grâce au flux exceptionnel généré par les jeux.

« La Métropole Européenne de Lille signe aujourd’hui une convention cadre avec le COJO. Elle vient définir le périmètre d’action de la MEL dans le cadre de l’accueil des Jeux olympiques sur notre territoire. Au-delà des matchs que nous accueillons, la MEL est à l’œuvre pour faire vivre une expérience unique et hors du commun au plus grand nombre. Nous sommes d’ores et déjà pleinement mobilisés pour faire de cet événement une grande réussite pour les sportifs, les spectateurs et évidemment tous les Métropolitains. » Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

## CONTACTS PRESSE

---

### **Agathe Lavalée**

Attachée de presse

[alavalee@lillemetropole.fr](mailto:alavalee@lillemetropole.fr)

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

### **Agnès Mazet**

Cheffe d’équipe presse

[amazet@lillemetropole.fr](mailto:amazet@lillemetropole.fr)

03 20 21 27 69

06 40 39 26 46

